

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 10 - 3 novembre 2016

Négociation à l'Agence du revenu du Québec

Le point sur la négociation en cours

Tel que prévu, le Comité de négociation syndicale a présenté à l'employeur le 18 octobre dernier des propositions de textes sur certaines clauses normatives afin de favoriser un rapprochement entre les parties. Ces textes ont été discutés lors d'une séance de négociation tenue le 24 octobre ; un retour de l'employeur est prévu pour le 23 novembre prochain.

D'ici là, votre comité de négociation procédera à l'analyse des propositions faites par l'employeur relativement aux conditions de travail suivantes :

- Santé et sécurité (section 1-4.00)
- Droit d'affichage (section 2-6.00)
- Comité de relations professionnelles (section 3-4.00)
- Congés pour événements familiaux (section 4-5.00)

Par ailleurs, nous avons réitéré notre incompréhension relativement au fait que l'employeur ne soit toujours pas en mesure de nous transmettre les informations demandées depuis février 2016, notamment :

- les estimations quant aux économies générées par la diminution du nombre de jours de maladie de 12 à 10 par an;
- les estimations quant aux économies générées par l'augmentation de l'âge de la retraite;
- les augmentations salariales pouvant découler de l'exercice de classification.

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 10 - 3 novembre 2016

Bien que le déroulement de la négociation ne se réalise pas à la vitesse souhaitée par votre comité de négociation, nous demeurons déterminés à maintenir nos échanges avec l'employeur. Le contexte particulier de cette première négociation nous incite à poursuivre dans cette voie. Cette patience a fatalement des limites et les mandats pour l'exercice des moyens de pression que vous nous avez donnés en mai 2016 demeurent des atouts précieux pour le maintien du rapport de force avec l'employeur.

Pour l'heure, la voie de la négociation nous apparaît la meilleure. Nous sommes convaincus que nos revendications sont justes et qu'elles devront trouver écho auprès de l'employeur.

Votre comité de négociation de l'unité Revenu Québec,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefavre
Martin Pinault
Yves Morin